



Communiqué de presse

Depuis un an, le ministre de l'action et des comptes publics refuse de recevoir les organisations syndicales de la fonction publique territoriale représentées au conseil d'administration du CNFPT.

Dès juillet 2017, ces organisations syndicales ont souhaité le rencontrer pour lui faire part de propositions à propos de la formation professionnelle et, plus particulièrement sur le rétablissement du taux de cotisation à 1% de la masse salariale des collectivités pour le financement du CNFPT. Cette première demande est restée lettre morte. En juin 2018, à l'approche de la loi de finances 2019, nos quatre organisations syndicales ont réitéré leur demande, sans plus de succès.

À chaque fois, le procédé est le même : demande de rendez-vous auprès du ministre Darmanin et de son secrétaire d'État Dussopt ; demande renvoyée auprès du cabinet ; celui-ci reporte à son tour, puis annule la demande le jour-même.

Par cette attitude, le ministre et son secrétaire d'État manifestent ainsi le mépris à l'encontre des organisations syndicales qui a toujours été le leur depuis leur nomination. Ils confirment ainsi que la prise en compte de l'avis des syndicats ne fait pas partie de leurs objectifs.

Nos quatre organisations syndicales, inquiètes des menaces qui pèsent sur le droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale et sur le devenir de l'établissement CNFPT, s'insurgent contre ce comportement grossier, indigne de membres du gouvernement.

C'est pourquoi les mobilisations restent plus que jamais d'actualité.

D'ores et déjà, nous donnons rendez-vous aux ministres dans le cadre de la rentrée sociale.

Montreuil, le 23 juillet 2018